



Cadre stratégique

pour l'anglais langue additionnelle (ALA) et le français langue additionnelle (FLA)

*Préparé par la Direction de l'équité et des services de soutien aux élèves et
le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance*

« Au fur et à mesure que la Nouvelle-Écosse accueille un nombre grandissant d'immigrants, nous devons faire davantage pour offrir des mécanismes d'accueil adaptés à la culture. »

—Recommandation 17, *Relever la barre* (Glaze 2018)

La Nouvelle-Écosse accueille un nombre record d'immigrants (image 1).

Le carnet de route *We Choose Now : A Playbook for Nova Scotians* (One Nova Scotia Coalition 2015) a expliqué les avantages de l'augmentation du nombre d'immigrants reçus, entre autres la diversification de notre population, la contribution à renverser le déclin de notre population, la réduction de notre âge moyen et le développement de notre économie.

À mesure que l'immigration augmente, il y a un nombre croissant de nouveaux élèves chaque jour dans nos écoles. Pendant l'année scolaire 2019–2020, il y a eu plus de 6 900 nouveaux arrivés. Cela comprend des résidents permanents, les résidents temporaires, les demandeurs d'asile, les participants au programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse payant des droits et les élèves participant à un échange.

Pendant l'année scolaire 2019–2020, plus de 2 700 élèves des centres régionaux pour l'éducation (CRE) ont eu besoin de services en ALA (image 2). Il y avait 37 élèves allophones au sein du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) qui ont eu besoin de services en FLA. Les élèves allophones sont ceux qui ne parlent ni anglais ni français à la maison.

L'intégration et la rétention des nouveaux arrivés sont essentielles pour maintenir cette augmentation. On a déterminé que les services d'aide à l'établissement adéquats et les communautés accueillantes sont des facteurs clés. Des écoles accueillantes et sensibles à la culture et à la langue dans lesquelles règne la sécurité sont essentielles pour favoriser l'établissement, et le rapport de la Commission sur l'intégration dans l'éducation, *Les élèves en premier* (Njie, Shea et Williams 2018), a déterminé que des dispositifs de soutien linguistique supplémentaires sont des composantes importantes d'une intervention du système de mesures de soutien multiniveaux (SMSM).

Image 1 : Résidents permanents reçus en Nouvelle-Écosse

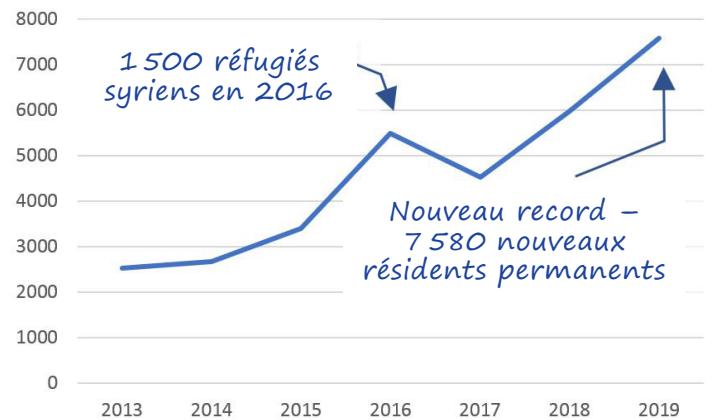
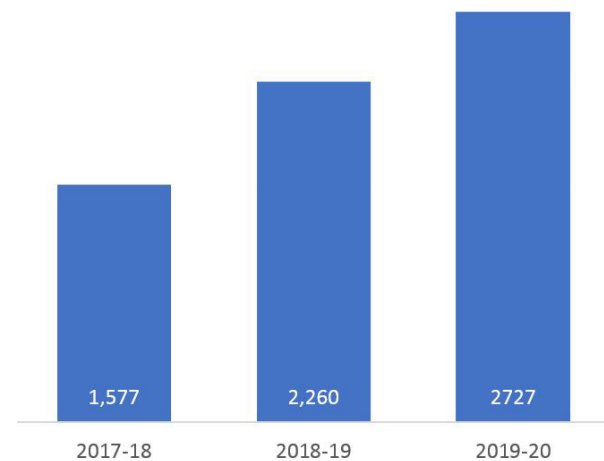


Image 2 : Élèves exigeant des services en ALA en Nouvelle-Écosse



La stratégie d'ALA et de FLA du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance adopte une approche proactive aux besoins des apprenants de langue additionnelle en termes de bien-être et de réussite qui tient compte de leurs forces et de leurs difficultés.

La stratégie reconnaît la diversité linguistique et culturelle des apprenants :

- augmentation de l'immigration, particulièrement dans la Municipalité régionale d'Halifax (MRH), mais aussi dans les régions rurales;
- nouveaux arrivés réfugiés ou victimes de conflits armés;
- nouveaux arrivés dont la scolarité a été interrompue.

En réponse à la recommandation 17 du rapport *Relever la barre*, on a établi un groupe de travail consultatif sur l'ALA et le FLA en 2018 composé de représentants des CRE, du CSAP, du programme d'élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse, du Centre de programmes pour les immigrants du YMCA Halifax/Dartmouth, de la Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS), d'Immigration Francophone, de parents nouvellement arrivés, d'Immigration Nouvelle-Écosse et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE).

La première phase de la stratégie a pris la forme d'une révision des programmes qui a compris des consultations menées en 2018–2019. En total, il y a eu 25 sessions de réflexion, 3 entrevues et 213 réponses à un sondage en ligne pour les éducatrices. En avril 2019, le groupe de travail consultatif sur l'ALA et le FLA a examiné des données recueillies des consultations sur l'ALA et le FLA et a établi six objectifs (Image 3) et des recommandations sur les stratégies.

Image 3 : Stratégies pour l'atteinte des objectifs en ALA et FLA

Communication et participation

Assurer la communication et la participation afin de venir en aide aux apprenants d'une langue additionnelle et aux parents/tuteurs.

Formation préalable, formation en cours d'emploi et perfectionnement professionnel

Créer et mettre en œuvre un plan de formation préalable, de formation en cours d'emploi et de perfectionnement professionnel.

Ressources (humaines et matérielles)

Établir les ressources humaines et matérielles nécessaires pour venir en aide à un nombre croissant d'individus apprenant une langue additionnelle.



Collaboration

Continuer les collaborations entre les éducatrices, les partenaires communautaires, les ministères du gouvernement et les autres réseaux.

Écoles sensibles à la culture et à la langue

Continuer le développement d'écoles sensibles à la culture et à la langue.

Gamme continue de dispositifs de soutien dans la communauté

Continuer de travailler avec des partenaires communautaires afin d'offrir une gamme continue de dispositifs de soutien dans la communauté.

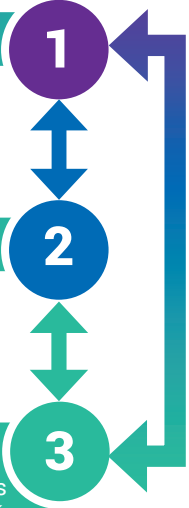
Ces objectifs, ainsi que les trois fondements de la stratégie d'ALA et de FLA qui suivent, ont été intégrés au cadre pour l'ALA et le FLA (Image 5) qui s'aligne avec la Politique sur l'éducation inclusive et le système de mesures de soutien multiniveaux (SMSM) (Haas et Brown 2019; Hoover, Baca et Klingner 2016, 22–55; Richards- Tutor, Aceves et Reese 2016; Flores et al. 2015; Cummins et Persad 2014; Sanford, Brown et Turner 2012; Fien et al., 2011; Brown et Doolittle 2008).

Image 4 : Fondements de la stratégie pour le FLA et l'ALA

1. **Lignes directrices pour l'ALA et le FLA** pour aider les CRE et le CSAP à développer des procédures qui guident l'offre de programmes et de services aux apprenants d'ALA et de FLA respectivement
2. **Processus d'évaluation de langue additionnelle** afin de déterminer à quel point les élèves maîtrisent l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture
3. **Protocole d'accueil pour les langues additionnelles** afin de guider le processus d'accueil des apprenants d'une langue additionnelle et de leur famille et d'ajouter aux pratiques d'accueil actuelles dans les écoles, par exemple le programme « La classe d'accueil »

Ces trois fondements seront aussi discutés lors de la mise en œuvre du SMSM dans le contexte d'une langue additionnelle. Le SMSM est caractérisé par une gamme continue d'interventions intégrées et de dispositifs de soutien qui reflètent le besoin des apprenants en ce qui a trait à un accès fluide à un enseignement de divers niveaux d'intensité.

Image 5: Cadre pour l'ALA et le FLA



Objectifs de FLA et d'ALA et lignes de temps pour leur mise en œuvre

Les objectifs pour les stratégies d'ALA et de FLA seront mis en œuvre au cours de trois ans :

- Année 1 : 2020–2021
- Année 2 : 2021–2022
- Année 3 : 2022–2023

Un des objectifs principaux de la stratégie pour l'ALA et le FLA est un changement de mentalité pour adopter une approche fondée sur les atouts, dans le cadre de laquelle le bilinguisme ou le multilinguisme sont des forces d'apprentissage. Un changement de mentalité exige que l'on cherche à reconnaître les forces, les capacités et les compétences chez tous ceux qui apprennent une langue additionnelle; on doit se concentrer sur ce qui « marche » chez l'apprenant au lieu de ce qui ne « marche pas » (Chumak-Horbatsch 2019).

Objectif 1 : Ressources

Établir les ressources humaines et matérielles nécessaires pour venir en aide à un nombre croissant d'apprenants de langue additionnelle

Humaines

- Travailler avec les CRE et le CSAP afin de recruter les ressources humaines nécessaires pour venir en aide au nombre croissant d'élèves ayant besoin de services en langues additionnelles. Travailler avec des établissements postsecondaires afin d'assurer l'accès à la formation et au perfectionnement professionnel.
- Collaborer avec les CRE, le CSAP, ÉcolesPlus et les organismes offrant des services aux immigrants afin d'améliorer les services offerts aux élèves nouvellement arrivés qui font face à des problèmes de santé mentale ou de traumatismes.

Année 1 :

- Établir des rôles et des responsabilités clairs pour les enseignants de langue additionnelle.

Année 2 :

- Collaborer avec les CRE et le CSAP afin de créer une stratégie pour les bénévoles (ex. personnes à la retraite, étudiants d'université, élèves du deuxième cycle du secondaire) et de développer un réseau pour venir en aide aux apprenants d'une langue additionnelle dans les écoles et les communautés.

Ressources matérielles

Applicable en continu :

- Trouver et offrir des ressources et des matériaux en classe et personnalisés aux apprenants d'une langue additionnelle (surtout ceux dont la scolarité a été interrompue et dont la maîtrise de la langue première est faible ou absente), par exemple : soutiens technologiques (ex. Chromebooks, iPads, applis) et ressources imprimées et numériques (ex. matériaux sur la langue parlée à la maison, livres en deux langues, liens à des vidéos YouTube utiles, renseignements sur les sous-titres sur divers appareils).
- Trouver et développer des ressources diverses sur le plan culturel et sensibles à la culture et à la langue (imprimées et numériques) qui s'alignent avec les programmes d'études et dans lesquelles les élèves se reconnaissent.

Année 1 :

- Développer des processus dans notre système d'information sur les élèves pour assurer un meilleur suivi et soutien des apprenants d'une langue additionnelle, y compris leur profil linguistique, les résultats de l'évaluation de leurs compétences en écoute, en expression orale, en lecture et en écriture et des stratégies d'enseignement pour les enseignants. On vise la mise en œuvre en 2021–2022.

Objectif 2 : Formation préalable, formation en cours d'emploi et perfectionnement professionnel

Créer et mettre en œuvre un plan de formation préalable, de formation en cours d'emploi et de perfectionnement professionnel

Applicable en continu :

- Sélectionner et planifier des occasions de perfectionnement professionnel pour les éducatrices de la petite enfance, les administrateurs, les enseignants et le personnel de l'école sur les pratiques sensibles à la culture et à la langue, les pratiques tenant compte des traumatismes, les salles de classe qui valorisent la communication, et d'autres encore, et ce, au niveau élémentaire et au premier et deuxième cycle du secondaire. Développer un site Moodle pour l'ALA et le FLA afin de favoriser la formation continue et la mise en commun de pratiques d'enseignement d'une grande utilité.

Année 1 :

- Travailler avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire et avec des universités afin de faire la promotion des occasions de formation postsecondaire pour les enseignants et les administrateurs.

Année 2 :

- Réviser et développer les prochaines étapes pour les programmes, les services et les dispositifs de soutien de langue additionnelle dans les programmes de prématernelle.

Objectif 3 : Communication et participation

Assurer la communication et la participation afin d'offrir du soutien aux apprenants de langue additionnelle et aux parents/tuteurs

Applicable en continu :

- Effectuer des recherches et développer, en consultation avec les CRE et le CSAP, des programmes de développement de la littératie pour les élèves de l'élémentaire jusqu'au premier cycle du secondaire qui n'ont eu aucune scolarité ou dont la scolarité a été interrompue. Travailler en consultation avec les CRE et le CSAP pour renforcer les cours de langue additionnelle développés localement (ALA 10, Littératie ALA 10, Langage scolaire ALA 10). Envisager la création d'autres cours de littératie, par exemple ALA langage scolaire 11.
- Fournir des ressources et de l'information pour les enseignants en salle de classe sur les dispositifs de soutien et les stratégies, par exemple :
 - système de copinage ou de soutien par les pairs; grouper les apprenants avec quelqu'un qui parle bien l'anglais ou le français et qui parle aussi la même langue qu'eux à la maison
 - utiliser la langue qu'ils parlent à la maison pour les aider à apprendre l'anglais et le français
 - aide à la communication, par exemple grâce à des stratégies pour le vocabulaire (murs de mots, tableaux d'ancrage, etc.), s'appuyer sur les connaissances antérieures (utiliser des notes et des supports visuels, minileçons, ajuster le débit, etc.)
 - stratégies d'évaluation pour ceux qui apprennent une langue additionnelle
 - stratégies pour favoriser la communication et la participation des parents et des tuteurs nouvellement arrivés, y compris des communications préalables sur les progrès de leurs enfants
 - technologie personnalisée et soutiens en traduction

Année 1 :

- Fournir de l'information sur le système éducatif de la Nouvelle-Écosse aux élèves et aux familles nouvellement arrivés (guides provinciaux en anglais, en français et dans d'autres langues).
- Utiliser divers modes de communication dans plusieurs langues afin de communiquer des informations aux apprenants d'une langue additionnelle et à leur famille concernant les avantages des activités parascolaires pendant qu'on apprend une langue additionnelle.
- Créer des occasions pour les élèves de communiquer leurs connaissances et leur culture à leurs pairs et aux autres membres de la communauté scolaire afin de favoriser la valorisation des cultures et la compréhension dans un milieu d'apprentissage inclusif et respectueux.

Année 2 :

- Développer des lignes directrices provinciales pour les services d'interprétation et de traduction.
- Examiner les bulletins scolaires, Gradebook et les profils des apprenants pour étudier les problèmes concernant les apprenants d'une langue additionnelle.

Objectif 4 : Collaboration

Continuer les collaborations entre les éducateurs, les partenaires communautaires, les ministères du gouvernement et les autres réseaux.

Applicable en continu :

- Renforcer la coordination et la collaboration entre les enseignants dans la salle de classe, les enseignants de langue additionnelle, les enseignants-ressources, les enseignants de littératie, les administrateurs et les équipes de soutien à l'enseignement afin d'assurer la réussite des élèves.
- Améliorer les partenariats dans l'école et à l'extérieur de celle-ci (ex. soutien scolaire, activités de groupes, clubs), surtout au niveau du deuxième cycle du secondaire.
- Encourager la collaboration des parties intéressées principales pour aider les apprenants à sélectionner des cours grâce à un soutien de leur famille.
- Former un comité interministériel, par exemple avec le ministère de la Santé et du Mieux-être, Immigration Nouvelle-Écosse et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de collaborer pour mettre en évidence les écarts au niveau des services offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles nouvellement arrivés, ou trouver un comité équivalent qui pourrait être chargé de cette tâche.
- Continuer de développer des réseaux de soutien avec des partenaires, des entreprises et des communautés, par exemple avec Local Immigration Partnerships, Nova Scotia Works, Inter-University Research Network, Nova Scotia Education Leadership Consortium (NSEL), des institutions postsecondaires, des municipalités et des conseils commerciaux.

Année 1 :

- Les écoles renforcent les liens entre les partenaires communautaires, par exemple le YMCA, ISANS, Immigration Francophone et ainsi de suite afin d'offrir un soutien à ceux qui apprennent une langue additionnelle. Cela pourrait comprendre :
 - « promouvoir » les partenaires communautaires des enfants et des jeunes nouvellement arrivés
 - inviter les partenaires communautaires à assister à des événements ou à des activités à l'école ou à les animer
 - inviter le personnel responsable de l'établissement à assister aux réunions et aux fonctions à l'école
 - organiser des séances d'information et de réseautage régulières afin d'assurer que les parents et les tuteurs nouvellement arrivés continuent de jouer un rôle actif et bien informé
 - travailler avec ÉcolesPlus (y compris des représentants d'organismes offrant des services aux immigrants) afin de renforcer les approches ou les processus globaux pour les jeunes et les enfants à risque et prévenir leur départ précoce de l'école

Objectif 5 : Écoles sensibles à la culture et à la langue

Continuer de développer des écoles sensibles à la culture et à la langue

Applicable en continu :

- Utiliser des stratégies d'enseignement qui créent des salles de classe qui valorisent la communication, et encourager l'utilisation de la langue parlée à la maison afin de « respecter et de faire honneur à l'identité culturelle et linguistique et aux systèmes de connaissance de chaque élève » conformément aux principes directeurs de la Politique sur l'éducation inclusive et de la pédagogie sensible à la culture et à la langue.
- Offrir aux élèves des occasions de développer des liens authentiques avec leurs pairs et avec les autres membres de la communauté scolaire pour favoriser le développement linguistique, la socialisation et un sentiment d'appartenance.
- Communiquer avec les parents et les tuteurs et promouvoir la participation aux activités scolaires en offrant des soutiens en ALA et en FLA.
- Offrir des occasions de perfectionnement professionnel qui promeut les stratégies et les activités qui valorisent et valident les différentes cultures en salle de classe ainsi que les façons d'être et de savoir des élèves.
- Aider les éducatrices de la petite enfance à développer et à utiliser les stratégies établies dans Capable, confiant et curieux – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, 2018) afin d'aider les enfants à développer leur conscience culturelle et linguistique.
- Continuer d'intégrer la culture aux programmes d'études en créant des activités d'enrichissement et de partage des cultures.

Objectif 6 : Gamme continue de dispositifs de soutien dans la communauté

Continuer de travailler avec des partenaires communautaires afin d'offrir une gamme continue de dispositifs de soutien dans la communauté

Applicable en continu :

- Travailler avec des partenaires communautaires pour offrir des occasions d'apprentissage et de tutorat supplémentaires en dehors de la classe après les heures de classe, surtout au deuxième cycle du secondaire.

Année 3:

- Explorer les options de mentorat pour les aptitudes au travail et la reconnaissance des acquis de travail des jeunes nouvellement arrivés.

References

- Brown, J. E. et J. Doolittle. 2008. « A Cultural, Linguistic, and Ecological Framework for Response to Intervention with English Language Learners. » *Teaching Exceptional Children*, Volume 40(5) : 66–72.
- Chumak-Horbatsch, R. 2019. *Using Linguistically Appropriate Practice. A Guide for Teaching in Multilingual Classrooms*. Bristol, UK: Multilingual Matters.
- Cummins, J. et R. Persad. 2014. “Teaching through a Multilingual Lens: The Evolution of EAL Policy and Practice in Canada.” *Education Matters*, Volume 2(1) : 3–40.
- Fien, H., S. K. Baker, E. A. Chaparro et D. Luft Baker. 2011. « Including English Learners in a Multitiered Approach to Early Reading Instruction and Intervention. » <https://www.researchgate.net/publication/254074851>.
- Flores, V., A. Schroeder, J. Rankin, P. Mazanec, S. Durham, D. Scheffel, J. Goff et E. Asp. 2015. *Guidebook on Designing, Delivering and Evaluating Services for English Learners (ELs)*. Colorado: Department of Education.
- Glaze, Avis. 2018. *Relever la barre*. Halifax, N.-É. : province de la Nouvelle-Écosse. <https://www.ednet.ns.ca/sites/default/files/docs/raisethebar-fr.pdf>.
- Haas, E. M. et J. E. Brown. 2019. *Supporting English Learners in the Classroom: Best Practices for Distinguishing Language Acquisition from Learning Disabilities*. Columbia University: Teachers College.
- Hoover, John. J., Leonard M. Baca. et Janette K. Klingner. 2016. “Multi-Tiered System of Supports (MTSS) and English Learners.” *Why Do English Learners Struggle with Reading?* 2nd Ed. Thousand Oaks, CA: Corwin.
- Njie, A., S. Shea et M. Williams. 2018. *Les élèves en premier : Une intégration dans l'éducation qui favorise l'enseignement, l'apprentissage et la réussite de tous les élèves de la Nouvelle-Écosse*. Halifax, N.-É. : Commission sur l'intégration dans l'éducation.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse. 2018. *Capable, confiant et curieux – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse*. Halifax, N.-É. : gouvernement de la Nouvelle-Écosse. <https://www.ednet.ns.ca/docs/nselcurriculumframeworkfr.pdf>.
- One Nova Scotian Coalition. 2015. *We Choose Now. A Playbook for Nova Scotians*. <https://www.wechoosenow.ca/>.
- Richards-Tutor, C., T. Aceves. et L. Reese. 2016. *Evidence-based Practices for English Learners* (document no IC-18). University of Florida: Collaboration for Effective Educator, Development, Accountability, and Reform Center (CEEDAR). <http://cedar.education.ufl.edu/tools/innovation-configurations/>.
- Sanford, A. K., J. E. Brown et M. Turner. 2012. “Enhancing Instruction for English Learners in Response to Intervention Systems: The PLUSS Model.” *Multiple Voices for Ethnically Diverse Exceptional Learners*. Volume 13(1): 56–70.